

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧❧

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2017**

❧❧❧❧

**Présents :**

M. Gérard ROSENTHAL, Président,  
Mme Maylis DEL PIANITA, Mme Dominique FOIX,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.  
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧❧

**2c - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - REGIE DE  
L'ASSAINISSEMENT.**

Monsieur André LABARTHE expose que le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

→ Dépenses

Frais d'études :	39 691,05 €
Concessions et droits assimilés :	8 840,00 €
Travaux et autres immobilisations corporelles :	349 679,33 €
Capital des emprunts :	284 673,20 €
Titres de participations :	16 500,00 €
Amortissement des subventions d'investissement :	77 321,00 €

**TOTAL : 776 704,58 €**

→ Recettes

Subventions d'équipement	63 841,52 €
Autres recettes d'équipement	85 230,79 €
Affectation N-1	756 464,75 €
Dotations aux amortissements :	429 812,72 €
Solde reporté :	31 874,13 €

TOTAL : 1 367 223,91 €

Excédent de la section d'investissement : 590 519,33 €

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion ; le résultat d'investissement s'établit à : 550.131,92 €.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

→

Dépenses

011 – Charges à caractère général :	228 639,38 €
012 – Charges de personnel :	385 820,98 €
014 – Atténuation de produits :	114 138,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	297 913,07 €
66 – Charges financières :	71 930,65 €
67 – Charges exceptionnelles :	2 955,94 €
68 – Amortissement des immobilisations :	429 812,72 €

TOTAL : 1 531 210,74 €

→

Recettes

70 – Ventes de produits :	1 311 882,75 €
74 – Subventions :	254 873,18 €
75 – Autres produits de gestion courante :	34 263,07 €
77 – Produits exceptionnels :	765,52 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	77 321,00 €

TOTAL : 1 679 105,52 €

Excédent de la section d'exploitation : 147 894,78 €.

Soit un excédent global de clôture de : 738 414,11 €, ramené à 698.026,70 € en intégrant les RAR.

Monsieur Daniel LACRAMPE ne prend pas part au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 sus-indiqué conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.

Suivent les signatures.-

/,



Pour le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,

  
Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017